

# Confédération Française des Retraités



COMMISSION RETRAITE

VEILLE PARLEMENTAIRE « SÉNAT »

## Compte rendu hebdomadaire N°04-2023bis – « Spécial Réforme des Retraites »

Destinataires : Voir liste de distribution (e-mails)

NATURE/ORIGINE DU DOCUMENT	CONTENU SUCCINT	INSTANCE CONCERNÉE			(*)	COMMENTAIRES/PROPOSITIONS
		A.N.	SÉNAT	AUT.		
Travaux du Sénat <b>NOUVEAU</b>	Compte-rendu auditions par la Commission des affaires sociales sur la réforme des retraites		X			La commission des affaires sociales entendra le ministre O. Dussopt le mercredi 25 janvier à 17h30 sur le projet de loi sur la réforme des retraites. ----- Le compte-rendu de cette audition est en pièce jointe et comprend également l'avis du HCFP sur le PLFRSS (voir les surlignements sur les précisions importantes données).
Travaux du Sénat <b>NOUVEAU</b>	Réforme des retraites Questions d'actualité au Gvt		X			Les QAG ont donné lieu à des échanges sur le projet de réforme des retraites en séance du mercredi 25 janvier, plus particulièrement sur le sort des femmes (voir document joint).
Travaux de l'Assemblée nationale <b>NOUVEAU</b>	Réforme des retraites	X				A la suite de sa présentation ce 23 janvier dernier au Conseil des ministres le PLFRSS « projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023 » portant réforme des retraites a été déposé par le gouvernement sur le Bureau de l'Assemblée ce 23 même jour. Le calendrier de la discussion en séance publique qui va s'engager le lundi 6 février (voir document joint) contient les liens (surlignés) permettant d'accéder au projet de loi lui-même (toujours aussi « insupportable » à déchiffrer !) et à l'étude d'impact qui a été transmise, après répartition des articles (voir sommaire joint), aux trois Commissions de la CFR pour examen, avis et propositions.
Article de presse <b>NOUVEAU</b>	Réforme des retraites			X		L'article de presse joint interroge sur l'absence de précisions détaillées relatives à nombre de mesures de justice sociale qui ne figurent pas dans le texte du PLFRSS et qui ne peuvent y figurer. L'adoption de ces mesures devra être prise par décret ; <b>lorsque l'on sait que des mesures qui devaient être aussi prises par décret dans la réforme de 2010 ne le sont toujours pas, l'on peut s'interroger ?</b>
Communiqués de presse <b>NOUVEAU</b>	Réforme des retraites			X		Dans le communiqué de presse joint des organisations de retraités relatif à l'appel à manifester le 31 janvier, l'on remarquera l'absence de la CFDT dans les signataires ?

Émetteur : Roger BARROT

(\*) Importance signalée : HAUTE MOYENNE FAIBLE

29 janvier 2023